REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

PREMIERE CIRCONSCRIPTION

Elections législatives du 23 novembre 1958

JOSEPH GARDET

CANDIDAT D'ACTION SOCIALE ET DEFENSE DES INTERETS ECONOMIQUES
PRESENTE PAR LE PARTI REPUBLICAIN RADICAL ET RADICAL-SOCIALISTE

ELECTRICES, ELECTEURS,

Ceux qui comme nous réclamaient depuis 1945 le retour au scrutin d'arrondissement et qui votèrent en 1946 contre la Constitution avaient donc raison ! Il s'agit désormais, sans s'attarder sur le passé, de considérer l'avenir et de choisir selon un suffrage direct les hommes qui mettront en place le nouveau régime du Parlement. Ce choix a son importance.

Cette importance est d'autant plus grande que notre pays doit faire face à de nombreuses difficultés. Les querelles des partis et l'astuce des investitures nouvelles semblent donc bien dépassées.

Le découpage assez arbitraire de nos deux circonscriptions où l'on a voulu, pour des raisons électorales, faire un curieux mélange de ville et de campagne, nous conduit tout d'abord à certaines réflexions. C'est qu'oubliant ces considérations de politique locale, ou plus exactement pour réagir contre elles, l'électeur peut penser que son choix doit se porter vers celui qui est le plus capable de favoriser l'évolution économique de sa région et que cela compte beaucoup plus que ses titres politiques ou des appartenances quelconques.

Désigné par le parti républicain radical et radical-socialiste qui sous le nom de représentants encore vivants dans notre mémoire, a tant contribué à l'essor de Clermont-Ferrand et de son arrondissement, c'est afin de poursuivre cette œuvre que je me présente à vos suffrages.

Je suis certain que mon accord sera total avec toutes les Municipalités pour travailler à la prospérité de nos cantons.

L'expérience acquise, le travail réalisé dans l'une de nos communes de la banlieue clermontoise, peuvent en servir de témoins. Qu'il me soit permis en cette occasion de remercier tout particulièrement les électeurs de mon canton qui m'ont toujours été fidèles et d'assurer les électeurs de la grande ville et des cantons voisins que ma seule ambition est de mériter de leur part la même fidélité.

∴

QUELLES SONT DONC CES DIFFICULTES AUXQUELLES NOTRE PAYS DOIT FAIRE FACE ?

Il y a tout d'abord le règlement de la question algérienne. Le gouvernement du général de Gaulle paraît témoigner qu'il existe une solution à ce douloureux problème et qui n'est pas une solution de force. Quand nous réclamions avec le parti radical l'application intégrale du statut approuvé par le Parlement, nous avions donc raison. La rébellion ne se serait pas aggravée et la confiance des musulmans égarés serait revenue vers un pays qui aurait vraiment prouvé son libéralisme.

Il y a ensuite notre situation financière. Le gouvernement actuel entend régler le budget de 1959 par une série d'ordonnances. Raison de plus pour que nous soyons vigilants dans le choix des parlementaires qui, à la rentrée du mois d'avril, reprendront la responsabilité des deniers publics.

Puisse le gouvernement ne pas aggraver l'indépendance de l'administration dans la préparation de nos budgets. Ceux-ci, sur le plan national, dépasseront en effet 6.000 milliards ! et les charges totales de la nation plus de 8.000 milliards ! Si les ministères persistent plus à défendre leurs propres dépenses qu'à proposer des économies, nos feuilles d'impôts n'ont pas fini de s'allonger.

On vous a souvent parlé de réforme fiscale. En effet, nous avons espéré et réclamé un impôt simple retenu à la base ainsi que la fin des taxes perçues à la vente par le commerçant et qui aggravent l'incertitude des prix...

Au lieu de cela, on ressort le vieux refrain de la lutte contre la fraude fiscale ! Nous savons trop ce que cela veut dire pour inviter l'électeur à se contenter d'une formule aujourd'hui bien usée.

En outre, pour améliorer nos finances, on nous demande d'exporter. C'est parfait. Mais que l'on diminue d'abord les charges de la production. Comment pourrons-nous résister à la compétition étrangère dans le cadre du Marché commun qui va entrer en vigueur, si des charges sociales ou fiscales pèsent plus lourdement sur nos producteurs que sur les concurrents étrangers ?

En ce qui concerne notre politique étrangère, la nouvelle Constitution élargit l'initiative du Président de la République. N'est-ce pas une raison de plus pour que le Parlement soit composé d'hommes indépendants et animés d'un véritable esprit démocratique ?

Tels sont les grands problèmes de l'heure... Il en est d'autres non moins urgents.

OUVRIERS, vous êtes préoccupés par le maintien de vos salaires et par leur accord avec les prix. Non seulement vos ménagères doivent équilibrer la fin du mois mais vous avez le droit de songer à une amélioration de votre vie. Le logement est une des premières conditions d'une existence meilleure. L'exemple donné dans ma commune, j'entends le poursuivre dans tous les secteurs ouvriers de la circonscription. Quant aux salaires, l'application de l'échelle mobile dans les professions où elle est en vigueur constitue une sécurité dont se félicitent à la fois employés et employeurs.

PAYSANS, pour vous, je sais que les promesses et les mots sont peu de chose. Vous avez été tellement déçus ! Vos prix ont été trop souvent arbitrairement taxés. La mauvaise récolte comme la surproduction vous empêchent alternativement de compter sur les ventes rémunératrices auxquelles vous avez droit. Les prix industriels vous concernant au contraire ont augmenté. Si le gouvernement n'a pas pris, d'ici le mois d'avril, les mesures nécessaires, n'oubliez pas que ce sera à vos représentants de le faire, c'est-à-dire d'accroître les investissements actuels et les encouragements à l'agriculture.

COMMERÇANTS ET ARTISANS. Vos difficultés me sont connues... vous le savez. N'est-ce pas ceux qui ont défendu votre liberté depuis plus de dix ans qui pourront vous défendre le mieux dans vos droits et dans vos intérêts raisonnables ? A ceux que l'entraînement d'un jour a séparés de ces véritables défenseurs-là, j'affirme qu'ils trouveront aujourd'hui plus que jamais mes amis politiques et moi-même à leurs côtés.

RETRAITES ET PETITS EPARGNANTS. Seule une monnaie saine, sans manipulation intempestive comme certains pourraient en avoir l'intention, peut sauvegarder votre pouvoir d'achat et le droit au bien-être acquis par une vie de labeur.

ANCIENS COMBATTANTS, vous qui aviez des droits sur nous comme on nous le rappelait le jour anniversaire de l'Armistice, anciens prisonniers et veuves de guerre à qui la nation doit sa reconnaissance, ces droits trouveront en moi un défenseur sans défaillance.

JEUNES ET SPORTIFS. On vous parle souvent de cet avenir qui peut s'ouvrir si brillant pour vos espoirs comme il peut sombrer dans la déception. Soldats et futurs contribuables, la paix est le premier des biens. Vos gouvernements doivent la défendre et vos représentants doivent avoir assez de courage, de franchise et d'indépendance pour contrôler le pouvoir exécutif, ne servir que vos intérêts, défendre le produit de votre travail.

Des terrains de sports de plus en plus modernes doivent accueillir vos équipes et les pouvoirs publics encourager les efforts de vos dirigeants. C'est une question qui me tient à cœur. Là encore, l'expérience est la meilleure preuve de tout ce que je suis disposé à faire, dans l'enthousiasme et avec vous.

∴

Vous voterez donc le 23 novembre, tournés vers l'avenir. Il ne faut pas songer à l'abstention, avec l'aveuglement des conservateurs qui n'apprennent jamais rien, l'abstention n'est-elle pas le chemin le plus direct vers l'extrémisme ?

Vous voterez donc pour la sauvegarde de la démocratie, seule garantie de la Paix, pour une République vraiment française, c'est-à-dire laïque et sociale... Mais vous voterez aussi pour la défense de nos intérêts économiques, c'est-à-dire pour celui que vous jugerez pouvoir être le plus indépendant, le plus clairvoyant et le plus dévoué à notre région.



VIVE LA FRANCE !

VIVE LA REPUBLIQUE !

Joseph GARDET

Maire de Cournon
Conseiller Général de Pont-du-Château
Secrétaire Général
de l'Association des Maires du Puy-de-Dôme
Médaille d'Or de l'Education Physique
Chevalier du Mérite Agricole

REMPLAÇANT EVENTUEL :

Louis BROUSSE

Commerçant. Conseiller Municipal de Clermont-Fd
Ancien Prisonnier de Guerre. Croix de Guerre 1939-40

IMP. CENTRALE CLERMONT-FERRAND